

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°131 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 8 au 14 octobre 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 14 octobre 2018, au moins 498 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES**PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE</i>	6
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES AGENTS DU SNR</i>	7
<i>I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	9
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	9
<i>III. CONCLUSION</i>	10

SIGLES ET ABREVIATIONS

BGF	: <i>Banque de Gestion et de Financement</i>
CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD <i>la Démocratie</i>	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i>
DCE	: <i>Direction Communale de l'Enseignement</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
FNL	: <i>Front National de Libération</i>
IRC	: <i>International Rescue Committee</i>
MSD	: <i>Mouvement pour la Solidarité et le Développement</i>
ONGE	: <i>Organisation Non Gouvernementale Etrangère</i>
OPJ	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
PAM	: <i>Programme Alimentaire Mondial</i>
PJ	: <i>Police Judiciaire</i>
RDC	: <i>République Démocratique du Congo</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
UPRONA	: <i>Union pour le Progrès National</i>
VBG	: <i>Violences Basées sur le Genre</i>

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 14 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 1 personne enlevée, 13 torturées, 9 arrêtées arbitrairement et 1 victime de VBG.

Parmi les victimes, figurent 2 femmes tuées, 1 femme enlevée, 1 femme torturée et 1 femme arrêtée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs présumés de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Le phénomène de cadavres retrouvés et les effectifs des personnes tuées par des gens non identifiés tendent à s'accroître.

Le phénomène de personnes tuées suite aux conflits fonciers s'intensifie aussi dans le pays.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 11 octobre 2018, Christophe Ndayishimiye, membre du CNDD-FDD, plombier et résidant à la 9^{ème} avenue, zone urbaine de Bwiza, a été tué poignardé par des gens non identifiés puis jeté dans un caniveau de la 7^{ème} avenue de la même zone. Selon des sources sur place, il a été assassiné en revenant d'un bar communément appelé « cinq sur cinq » situé à la 4^{ème} avenue de la même zone. Les raisons de ce meurtre ne sont pas connues.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 8 octobre 2018, sur la colline Kinyinya II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie de Léopold Nzigamasabo a été retrouvé pendu sur un arbre tout près d'une parcelle appartenant à un blanc prénommé Jacques. Selon des sources sur place, Léopold Nzigamasabo était originaire de la colline Butezi, commune Tangara, province Ngozi.

Trois personnes tuées en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 8 octobre 2018, sur la colline Camakombe, commune Mugina, province Cibitoke, trois personnes dont Ernest Ndayisenga, âgé de 40 ans, membre du parti CNDD-FDD ont été tuées par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ces personnes ont été tuées lors d'une attaque dans les ménages d'Ernest Ndayisenga et Sylvestre Sendegeya. Selon les mêmes sources, ces deux chefs de famille avaient l'habitude de dénoncer les trafics clandestins des marchandises sur la frontière Burundo-Rwandaise.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 9 octobre 2018, sur la colline Mugeregere, commune Kayogoro, province Makamba, Chadrack Nsenyumva, originaire de la colline Nyabigega, commune et province Bururi, enseignant à l'ECOFO Mugeregere a été retrouvé mort dans sa chambre. Selon des sources sur place, cet enseignant avait été redéployé en provenance de l'ECOFO Nyabigega de la DCE Bururi. Les circonstances de sa mort restent inconnues.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mbuye, province Muramvya

En date du 12 octobre 2018, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la rivière Mubarazi, située entre la colline Bugerera de la commune Mbuye et Murambi de la commune Kiganda, province Muramvya. Selon des sources sur place, ce cadavre présentait du sang sur son visage. Selon les mêmes sources, le corps de la victime a été conduit à la morgue du CDS Gatabo en attendant son inhumation.

Une personne tuée en commune et province Gitega

En date du 12 octobre 2018, dans la nuit, Dieudonné Havyarimana, âgé de 33 ans, a succombé à ses blessures à l'hôpital régional de Gitega. Selon des sources sur place, la victime, originaire de la colline Kaganda, commune Gihogazi, province Karuzi, avait été retrouvée abandonnée à la première avenue du quartier Nyamugari, le 11 octobre 2018, au centre urbain de la province Gitega, après avoir été

battue par des gens non identifiés. Selon les mêmes sources, la victime avait été abandonnée à cet endroit par un inconnu à bord d'une moto.

Deux personnes tuées en commune Gasorwe, province Muyinga

En date 12 octobre 2018, le matin, sur la colline Butirabura, commune Gasorwe, province Muyinga, Karabagega et sa femme Barijane ont été trouvés tués dans leur maison. Selon des sources sur place, leurs corps avaient des traces des coups de machette et de couteaux. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs n'ont pas été connus et Karabagega était en conflit foncier avec ses frères.

Un corps sans vie retrouvé en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 12 octobre 2018, sur la colline Mazita, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, un corps sans vie d'une femme âgée de 65 ans prénommée Anatolie a été retrouvé dans un buisson sous un fagot de bois de chauffage. Selon des sources sur place, la victime a été étranglée par des gens non encore identifiés. Selon les mêmes sources, des problèmes fonciers sont à l'origine de cet assassinat.

Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 13 octobre 2018, vers 21 heures, sur la colline Munyinya, commune Butaganzwa, province Kayanza, Berchmans Barangendana, cultivateur et membre de l'UPRONA aile de Charles Nditije a été tué à son domicile par des gens non identifiés. Son corps présentait beaucoup de blessures. Les mobiles de ce meurtre restent inconnus.

1.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Buganda, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 octobre 2018 indique qu'en date du 7 octobre 2018, sur la colline Ruhagarika, zone Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke, Mireille Cishahayo, âgée de 37 ans et membre du parti MSD a été enlevée et conduite vers un endroit inconnu par Miburo, responsable du SNR accompagné par des jeunes Imbonerakure de la localité.

1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE

Huit personnes torturées en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 11 octobre 2018, vers 21 heures, un groupe d'environ 30 Imbonerakure venus du quartier Gikoto ont battu et blessé 8 personnes dont Arsène Uwimana de la 1^{ère} avenue de la zone urbaine de Musaga. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont fait irruption à la 1^{ère} avenue et au quartier Gasekebuye, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Bujumbura Mairie et ils ont dépouillé des téléphones et de l'argent à toute personne qui se trouvait à leur passage.

Une personne torturée en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 12 octobre 2018, sur la colline et zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, Jacques Barutwanayo, membre du parti CNDD-FDD, a été battu par un jeune Imbonerakure du nom de Boniface Manirambona. Selon des sources sur place, Jacques Barutwanayo a été accusé de n'avoir pas signalé le passage des rebelles en direction de Bukinanyana en provenance de la RDC.

Une personne torturée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2018 indique qu'en date du 7 octobre 2018, sur la colline Bwoga, commune et province Gitega, Sandrine Mugisha, âgée de 21 ans, a été tabassé par Cédric Hakizimana et Jean Marie Havyarimana, tous Imbonerakure. La jeune femme a été battue quand elle était allée réclamer son argent pour avoir travaillé dans un champ appartenant à l'un de ces Imbonerakure.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 8 octobre 2018, vers 19 heures, sur la colline Ngugo, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, le prénommé Pascal, âgé de 15 ans, a été tabassé par un groupe d'Imbonerakure commandés par leur chef collinaire prénommé Benjamin. Selon des sources sur place, ils accusaient la victime de n'avoir pas payé la bière qu'il avait consommée. Selon les mêmes sources, ce garçon était victime d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD malgré des sollicitations des Imbonerakure. La victime a saisi le chef de colline pour suivre cette affaire mais il n'a rien fait.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 10 octobre 2018, vers 19 heures, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un commerçant nommé Niyonzima, originaire de la colline Bugwana, commune Gitaramuka de la même province, est tombé dans une embuscade, a été battu et son téléphone ainsi qu'une somme de 320 000 fbu ont été volés par deux Imbonerakure de la colline Buhiga, le surnommé Nzihemba et le prénommé Egide. Selon des sources sur place, la victime venait de Muyinga à bord de sa moto quand la corde tendue par ces Imbonerakure l'a renversée. Selon les mêmes sources, la victime a été sauvée par des passants à bord d'un véhicule qui ont appelé au secours ce qui a poussé les malfaiteurs à fuir. Les habitants de la localité ont trouvé la victime grièvement blessée au niveau de la tête et l'ont conduite au CDS Buhiga avant qu'elle soit transférée à l'hôpital Buhiga. Le lendemain, Nzihemba a été appréhendé quand il vendait le téléphone de la victime et il a été conduit au cachot de la police à Buhiga.

Une personne torturée en commune et province Muyinga

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 octobre 2018 indique qu'en date du 5 octobre 2018, sur la colline Mizuga, zone Cumba, commune et province Muyinga, Papias Nduwarugira, enseignant à l'ECOFO Mizuga a été arrêté, tabassé et conduit au cachot de la police à Muyinga par le représentant provincial du parti CNDD-FDD en même temps chef de zone Cumba, Shabani Nimubona accompagné par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Papias a été tabassé d'abord au moment de son arrestation devant des écoliers de ladite ECOFO. Il a ensuite été tabassé en date du 7 octobre 2018 quand le chef de zone est venu le faire sortir du cachot, l'a conduit dans un lieu secret pour le torturer avant de le ramener. Selon les mêmes sources, il était accusé de détournement des vivres du projet cantine scolaire en provenance du PAM.

1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES AGENTS DU SNR

Une personne arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 13 octobre 2018, vers 12 heures, devant les bureaux de la commune Gihanga, Samson Gahungu, âgé d'une cinquantaine d'années, agent du service d'Etat-civil en commune Gihanga et membre de la Coalition « Amizero y'Abarundi », a été arrêté par des policiers du poste de la commune

Gihanga, province Bubanza, après la sortie de la messe dédiée à la fête de la célébration du 57^{ème} anniversaire de l'assassinat du Héros National, le Prince Louis Rwagasore. Selon des sources sur place, il a été transféré et détenu au cachot du commissariat de police à Bubanza. Selon les mêmes sources, Samson Gahungu a été accusé d'avoir échangé des informations sur whatsapp avec le député Fabien Banciryano.

Une personne arrêtée en commune et province Bururi

En date du 12 octobre 2018, vers 7 heures, un homme prénommé Adrien âgé de 69 ans de la sous-colline Nanira, colline Kiremba, zone Muzenga, commune et province Bururi a été arrêté par un policier à son domicile sous les ordres de Jean Bigirimana alias Bikebes, un Imbonerakure de cette localité et conseiller technique de l'administrateur communal de Bururi. Selon des sources sur place, Adrien a été accusé par cet Imbonerakure d'avoir coupé quelques arbres d'eucalyptus sans autorisation des responsables de la protection de l'environnement. Selon les mêmes sources, la victime était en train de couper des arbres de sa propriété pour réhabiliter son étale. Des conflits fonciers avec les parents de Bikebes sont à l'origine de cette arrestation. La victime a été libérée à 14 heures, le même jour, par l'OPJ après avoir constaté que les accusations étaient sans fondement.

Une personne arrêtée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 11 octobre 2018, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Ndayizeye alias Sidoru (Scie de long), Imbonerakure de cette colline a été arrêté et conduit au cachot de la commune par le responsable provincial du SNR à Karuzi. Selon des sources sur place, il a dévoilé le secret de ce responsable du SNR qui collecte par force de l'argent chez tous les commerçants d'engrais chimique et en utilisant des Imbonerakure y compris la victime.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2018 indique qu'en date du 3 octobre 2018, Callixte Hategekimana de nationalité rwandaise, a été arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba par un Imbonerakure prénommé Vivant. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du commissariat communal de police de Makamba alors qu'il venait rendre visite à son ami Célestin habitant en commune Nyanza-lac. Selon les mêmes sources, ce rwandais a été arrêté alors qu'il était en possession d'un visa d'établissement au Burundi.

Une personne arrêtée en commune et province Makamba

En date du 12 octobre 2018, Gervais Sindayihebura, employé de la BGF à Makamba a été arrêté au service par Janvier, chef du SNR en commune Mabanda sur un mandat du procureur du parquet de Makamba, Fidèle Nyandwi. Selon des sources sur place, il est accusé d'espionnage et a été conduit au cachot du commissariat communal de police à Mabanda.

Trois personnes arrêtées en commune et province Muyinga

En date du 10 octobre 2018, vers 15 heures, au bureau de l'IRC à Muyinga, Valentin Kabandirwa, Coordinateur de terrain de l'IRC, Tharcisse Mushengezi, Coordinateur du projet protection des droits de l'enfant et Delphine Musavyimana, travaillant dans ce même projet ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot de la PJ à Muyinga. Selon des sources sur place, ils étaient accusés de se présenter

au service au moment où les activités des ONGEs ont été suspendues. Selon les mêmes sources, ils ont été relâchés en date du 11 octobre 2018.

Une personne arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 14 octobre 2018, dans l'après-midi, Salvator Budigoma, enseignant à l'ECOFO Rucunda, de la colline Kiyege, zone et commune Rusaka, province Mwaro a été arrêté et détenu au cachot du commissariat communal de Rusaka par des policiers. Selon des sources sur place, la victime fut membre du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, il n'était pas en bon terme avec son directeur et le motif de son arrestation reste inconnu.

I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne violée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 9 octobre 2018, sur la colline Muzenga, zone Buhayira, commune Murwi, province Cibitoke, J. M., âgée de 15 ans, a été violée par un jeune Imbonerakure, Michel Mbumbwa, âgé de 25 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur n'a pas été inquiété.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 11 octobre 2018, vers 20 heures, sur la colline Kigozi, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, un homme prénommé Elie a été tué à coups de bâtons par sa femme nommée Nsabimana, aidée par son fils prénommé Cyriaque. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de vouloir épouser une seconde femme. Les présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune Gitaramuka pour des enquêtes.

Une personne tuée en commune Giharo, province Rutana

En date du 10 octobre 2018, sur la colline et zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, Kibinakanwa, un boucher, a été assassiné par Kibwa, son collègue à l'aide d'un couteau. Selon des sources sur place, ils se sont chamaillés mais le mobile n'est pas connu. Le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de Giharo.

Une grenade retrouvée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 8 octobre 2018, vers 10 heures, sur la colline Ngayane, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karuzi, une grenade a été trouvée par des menuisiers dans un boisement appartenant à Espérance, veuve d'Isidore Bukeyenzeza, ancien administrateur communal. Selon des sources sur place, cette grenade était installée pour explosion à l'aide des fils tendus sur les troncs d'arbre qu'on allait scier. Selon les mêmes sources, l'auteur n'a pas été connu. Les menuisiers ont vite informé l'administration communale qui en a fait recours aux policiers et militaires qui ont désamorcé cette grenade.

III. CONCLUSION

Des violations des droits de l'homme et des allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement et/ou de disparition forcée, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.